

Education

L'articulation entre les équipes mobiles et pôles d'appui à la scolarité doit être ajustée

Publié le 22/10/24 -

14h27



L'Aisne, l'Eure-et-Loir, la Côte-d'Or et le Var expérimentent depuis la rentrée les pôles d'appui à la scolarité. Des représentants des familles, du médico-social et de l'Éducation nationale dressent un bilan après quelques semaines de déploiement. Il en ressort des ajustements à faire dans l'articulation Pas-Emas et des disparités territoriales.



Plusieurs départements préfigureurs s'interrogent sur l'articulation entre équipes mobiles d'appui à la scolarisation et pôles d'appui à la scolarité. (Amélie Benoist/Image Point FR/BSIP)

Cent pôles d'appui à la scolarité (Pas) sont déployés sur quatre départements préfigureurs depuis la rentrée 2024. Ce dispositif de coopération entre Éducation nationale et secteur médico-social vise à favoriser l'école inclusive. Le Var en compte 41, l'Aisne 24, l'Eure-et-Loir 18 et la Côte-d'Or 17. À l'occasion de la première journée régionale des équipes mobiles d'appui à la scolarisation (Emas) organisée par l'association des Pupilles de l'enseignement public (Pep) 69 et de la métropole de Lyon, à Bron (Rhône) le 21 octobre, ils dressent un premier bilan et posent notamment la question de l'articulation entre les Pas et les Emas. Le *Bulletin officiel de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports* du 4 juillet 2024 précise que les premiers sont adossés aux seconds.

Des postes dans l'ensemble pourvus

Les binômes éducateur-coordonateur sont formés sur tous les départements. L'Eure-et-Loir doit encore pourvoir des postes du côté du secteur médico-social. Dans l'Aisne, le démarrage a été plus tardif — le 1^{er} octobre — car les recrutements d'éducateurs spécialisés ont débuté fin août. Dans le Var également, les recrutements ont eu lieu cet été pour un démarrage en septembre.

Une articulation à trouver entre Emas et Pas

Marie-Christine Philbert, représentante de l'union des associations dans l'Aisne, appelle pourtant à *"clarifier les rôles des Emas d'un côté et des Pas de l'autre. Dans l'Aisne, ça n'est pas clair et cela va poser problème."* L'Emas 83 (Var), porté par l'Union pour la gestion des établissements des caisses d'assurance maladie, réagit en indiquant que l'articulation entre les deux dispositifs est difficile et que, depuis le déploiement des Pas en septembre, l'Emas n'a eu que peu de saisines et se sent mise de côté. Dans l'Eure-et-Loir, l'unique Emas avait déjà disparu *"parce que ça ne collait pas avec le système Éducation nationale", elle n'était sollicitée qu'en bout de course et de moins en moins*, détaille Christophe Aubouin, directeur général adjoint des Pep 28.

Lors de la deuxième vague de déploiement des Emas en 2021, le choix a été fait d'alimenter les fonctions centres ressources qui, avec le déploiement des Pas, vont être *"réorientées vers la dimension loisir, périscolaire et vie de famille"*. Christophe Aubouin se montre enthousiaste vis-à-vis des pôles qui fonctionnent sur le territoire : *"C'est la première fois que nous avons un objet co géré Éducation nationale et médico-social."* Un rapprochement qui peut engendrer des frictions mais qui permet de travailler ensemble, d'*"apprendre à se faire confiance"* ainsi que de *"concevoir un système unifié"*. Il ajoute que les Pas sont positionnés *"en subsidiarité : le bon service au bon moment"*.

Des disparités territoriales déjà observées

Il note un point *"moins encourageant"*, les *"écarts"* entre territoires. *"Il faut s'assurer que nos 18 Pas fonctionnent de la même manière"* pour garantir *"un principe d'équité"*. Il évoque d'abord la place des familles à déterminer dans le dispositif, faisant écho à ce que décrit Béatrice Lombart, membre de Cap'école dans le Var qui rassemble des parents d'enfants en situation de handicap. Elle explique que sur les trois gestionnaires de Pas dans le département, un seul a sollicité l'association. Elle remarque une absence d'harmonisation pourtant essentielle au niveau local pour *"tirer les conclusions de ce que nous vivons dans nos départements pour réfléchir à la suite"*.

“ Il est urgent de réunir les quatre départements de façon officielle pour passer d'une expérimentation à une préfiguration.

Christophe Aubouin, directeur général adjoint des Pep 28

Christophe Aubouin met ensuite en lumière des questions réglementaires et de protection des données, notant que "nous n'avons pas les mêmes repères sur ces questions". Enfin, il interroge les "effets d'aubaine" et la ponction des enseignants spécialisés. " Peut-être que demain, des professionnels affectés en établissements ou services médico-sociaux pourraient basculer vers des Pas, ce qui a alerté notre vigilance", craint-il. Il conclut : " Il est urgent de réunir les quatre départements de façon officielle, de créer un rétroplanning de travail commun et pouvoir passer d'une expérimentation à une préfiguration. Nous avons présenté quatre réalités différentes et au sein des territoires, il y a aussi des réalités différentes."

La nécessité de "prendre le temps"

"Nous avons été prévenus en janvier pour septembre, nous avons dû mettre en œuvre les Pas très vite. Si nous avions eu plus de temps, cela aurait été plus facile", regrette Pierre-Jean Fave, représentant du conseiller technique adaptation et scolarisation des élèves handicapés à Dijon (Côte-d'Or). Des délais qui auraient permis d'analyser plus longuement la situation du territoire et les ressources à solliciter pour venir en appui des Pas. Globalement, tous sont d'accord pour dire que ce dispositif implique de prendre le temps avec les professionnels.

Ainsi dans l'Aisne, depuis fin août, les coordinateurs, les éducateurs, les personnels de l'Éducation nationale, les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), l'union des associations ou encore l'agence régionale de santé Hauts-de-France prennent part à des réunions chaque lundi pour coconstruire le dispositif. "Si nous voulons que les pôles d'appui à la scolarité fonctionnent, il faut mettre en présence dans une même salle les enseignants et les éducateurs", constate Marie-Christine Philbert. Dans l'Aisne, "nous parlons de trinôme" en ajoutant aux binômes éducateur-coordonateur un AESH. "Nous avons perçu le Pas comme une stratégie collective plutôt qu'un nouveau dispositif", explique-t-elle. Pierre-Jean Fave renchérit en soulignant que la formation et la communication à destination de tous les acteurs sont deux éléments essentiels "pour faire connaître quelque chose de nouveau".

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

HOSPIMEDIA

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>